

Informer les jeunes

La période estivale coïncide avec l'arrivée de jeunes travailleuses et travailleurs dans nos milieux de travail. Pour plusieurs, l'été est synonyme de premier emploi, l'occasion d'expérimenter le marché du travail. Or, selon les dernières statistiques de la CNESST, les accidents du travail chez les jeunes sont fréquents, spécialement dans notre secteur.

« Le nombre d'accidents dans le secteur de la santé et des services sociaux chez les 24 ans ou moins atteint un niveau très élevé en 2022 (7 718) comparativement à 2 810 l'année précédente¹. » Précisons que ces chiffres incluent les cas déclarés de COVID-19. Peu importe la cause des accidents, ces données nous rappellent un enjeu qui mérite toute notre attention : la santé et la sécurité de nos jeunes travailleuses et travailleurs.

Nous savons que la période d'intégration est cruciale pour adopter de bonnes pratiques en santé et en sécurité du travail (SST). À ce sujet, la CNESST a lancé une campagne médiatique à l'échelle de la province, sous le thème *Quand tu ne le sais pas, tu ne le sais pas*². La CNESST vise d'une part à sensibiliser les employeurs à la réalité des jeunes quand ils commencent un nouvel emploi et à leur rappeler leurs obligations en matière de SST. D'autre part, elle vise à informer les jeunes travailleuses et travailleurs de leurs droits et de leurs obligations. De

plus, elle les encourage à faire part de leurs observations, de leurs questionnements ou de leurs suggestions en matière de SST à leur employeur ou à son représentant.

Voilà une campagne qui tombe à point ! En SST, l'information – informer et être informé – constitue le point de départ de la prévention.

Une nouvelle coprésidente

En mai dernier, Jennifer Genest, coprésidente syndicale et administratrice, a quitté le CA de l'ASSTSAS. Elle l'avait intégré en 2018 et occupait le rôle de coprésidente depuis 2021. Nous la remercions chaleureusement de son engagement et de son dynamisme ! Lors de la dernière assemblée générale annuelle, Judith Huot, première vice-présidente de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), a été élue au siège de coprésidente pour un mandat de deux ans. Elle était administratrice à l'ASSTSAS depuis trois ans. Au cours de la même assemblée, le rôle de coprésidente patronale a été reconfirmé pour Géraldine Spitz pour un mandat de deux ans. ■

RÉFÉRENCES

1. CNESST. (2024). *Portrait lésionnel des jeunes travailleurs de 24 ans ou moins - Année 2022*, 15. <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/portrait-lesionnel-jeunes-travailleurs-24-ans>
2. CNESST. *Quand tu ne le sais pas, tu ne le sais pas*. <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/campagnes-sensibilisation-promotion/quand-tu-ne-sais-pas-tu-ne-sais-pas>



Géraldine Spitz
coprésidente patronale

Géraldine Spitz



Judith Huot
coprésidente syndicale

Judith Huot



Pascal Tanguay
directeur général
ptanguay@asstsas.qc.ca

Pascal Tanguay

DÉPART

Conseiller à l'ASSTSAS durant près de six ans, **Yves Cormier** a pris sa retraite en mai dernier. Pendant 35 ans, il a œuvré pour différents établissements du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), notamment 15 ans à titre de conseiller régional au Bas-Saint-Laurent. Spécialisé en organisation de la prévention, il savait analyser et comprendre la complexité des enjeux en SST. Pour ses collègues, il était une personne-ressource inestimable et bienveillante. À ce bon vivant, nous souhaitons des jours remplis de mille et un projets bercés par le fleuve.



ARRIVÉE

Sylvie Marie Coulet se joint à l'équipe comme conseillère en technopédagogie. Elle contribuera au développement de l'offre de formations en ligne de l'ASSTSAS. Formée en andragogie, en psychologie et en administration, elle dispose d'une expertise de plus de 20 ans en formation et rôle-conseil. Sa créativité et son savoir-faire seront au service de différents projets numériques favorisant l'apprentissage de compétences en SST.

